

L'avenir de nos communes, l'avenir de nos habitants

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

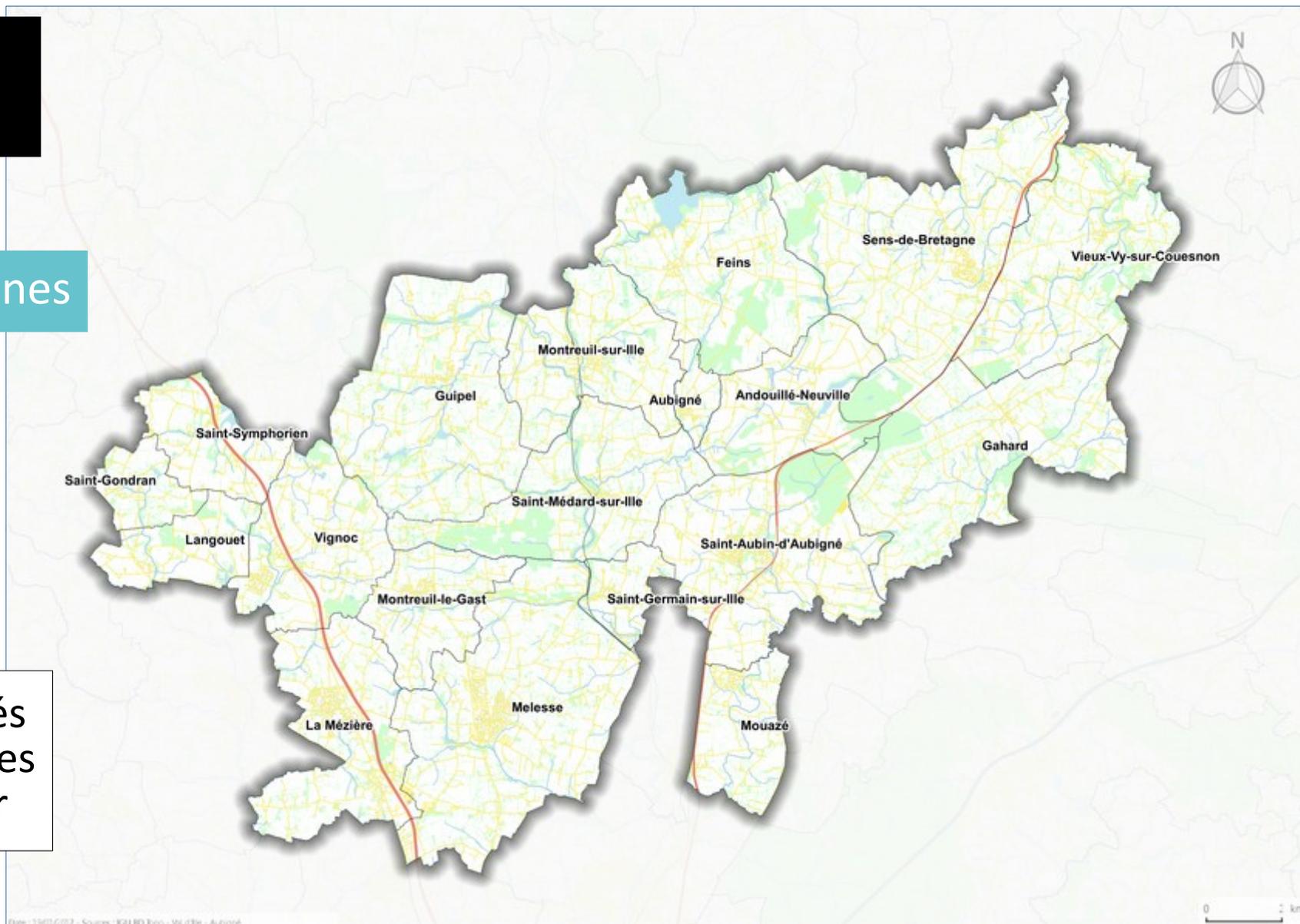


Le territoire Val d'Ille-Aubigné

35 000
habitants

19 communes

19 identités
communales
à valoriser



Qu'est ce que le PLUI ?

- ◆ **Un document pour une vision stratégique et prospective**

Il traduit le projet politique et des ambitions partagées par les 19 communes

Il projette le développement urbain du territoire pour les 15 ans à venir en articulant les différentes politiques en son sein : urbanisme, habitat, mobilité environnement, paysage, énergie...

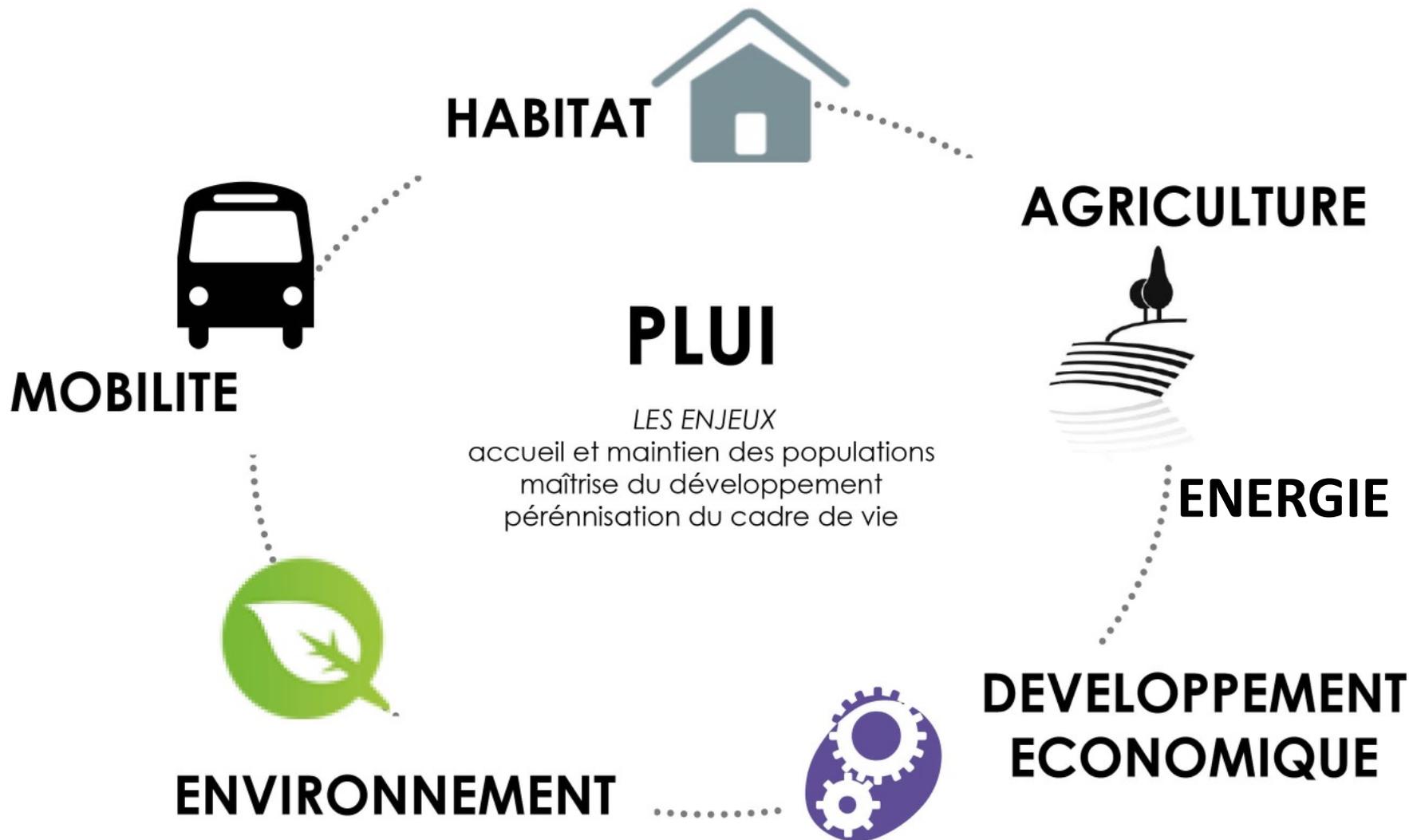
- ◆ **Un document réglementaire**

Au même titre qu'un PLU communal, il établira les règles d'occupation du sol.

Les maires délivreront les permis de construire et autres autorisations sur ces bases réglementaires

Il sera l'unique document d'urbanisme pour les 19 communes, il remplacera les documents communaux (PLU et Pos) actuels

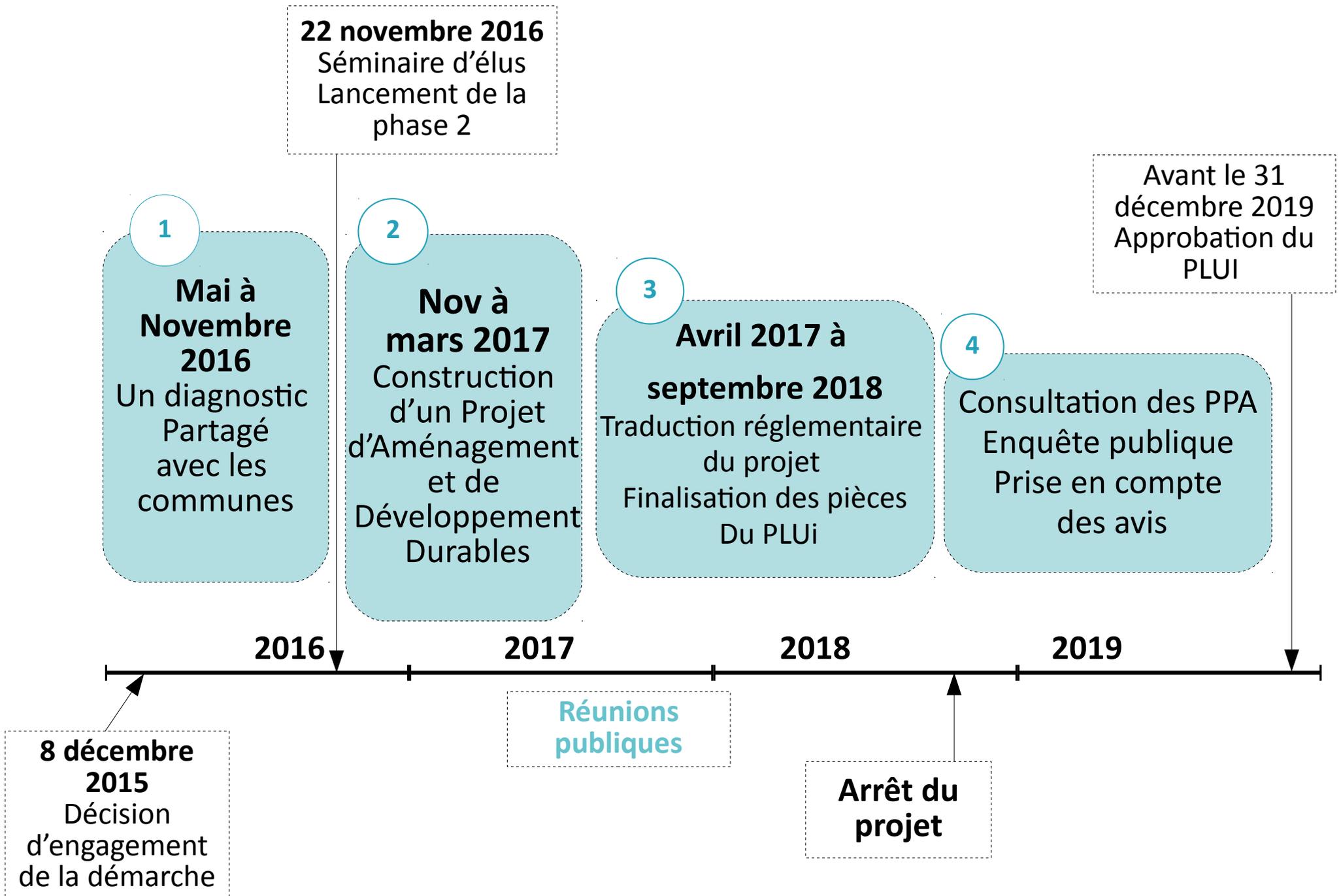
Le PLUI est un outil d'aménagement parmi d'autres : Schéma de cohérence territorial du Pays de Rennes, Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux, Programme Local de l'Habitat, politique de développement économique...



La composition du dossier PLUI

- ♦ Le RAPPORT DE PRÉSENTATION qui présente le diagnostic territorial et explique les choix retenus
- ♦ Le PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) traduira le projet politique de la communauté de communes
- ♦ Un RÈGLEMENT écrit et graphique fixe les règles d'urbanisme. Il est organisé par zones (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles).
- ♦ Des ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) qui définissent des dispositions spécifiques sur des secteurs particuliers, sur des thématiques...
- ♦ Des ANNEXES

Les étapes d'élaboration du document



La concertation autour du projet

- La concertation entre les communes pour définir des objectifs communs et conserver leurs identités locales
- La concertation avec la population, les acteurs du territoire pour une appropriation du projet et une prise en compte des besoins

Les outils qui sont et seront déployés :

- Des registres et des dossiers d'information dans les mairies
- Une exposition itinérante à venir sur les enjeux du territoire
- L'organisation d'ateliers thématiques à venir
- Des outils numériques



Inscrivez-vous avant de partir afin de prendre part à la démarche !

**Nous contacter :
contact@valdille-aubigne.fr**

I. UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

- I. 1 – La croissance démographique
- I. 2 – L'activité économique et l'emploi
- I. 3 – Les mobilités

II. UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

- II. 1 – La transition énergétique
- II. 2 – Le paysage et l'environnement
- II. 3 – Les ressources naturelles

I. UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

I. 1 – La croissance démographique

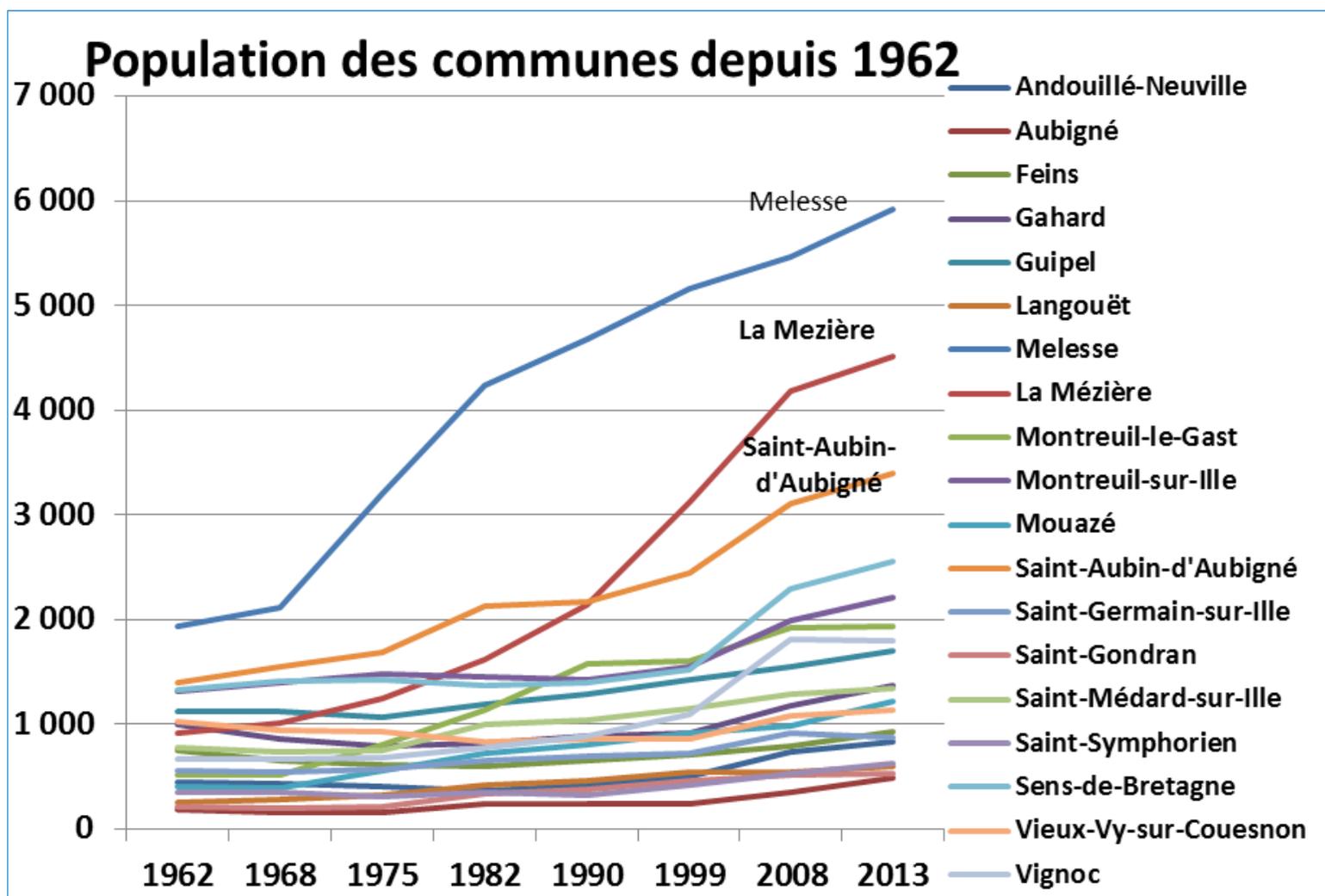


UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

La croissance démographique

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Une population qui a plus que doublé en 50 ans.
- De 15 156 habitants en 1962 à plus de 35 000 aujourd'hui
- 43 000 habitants à horizon 2035

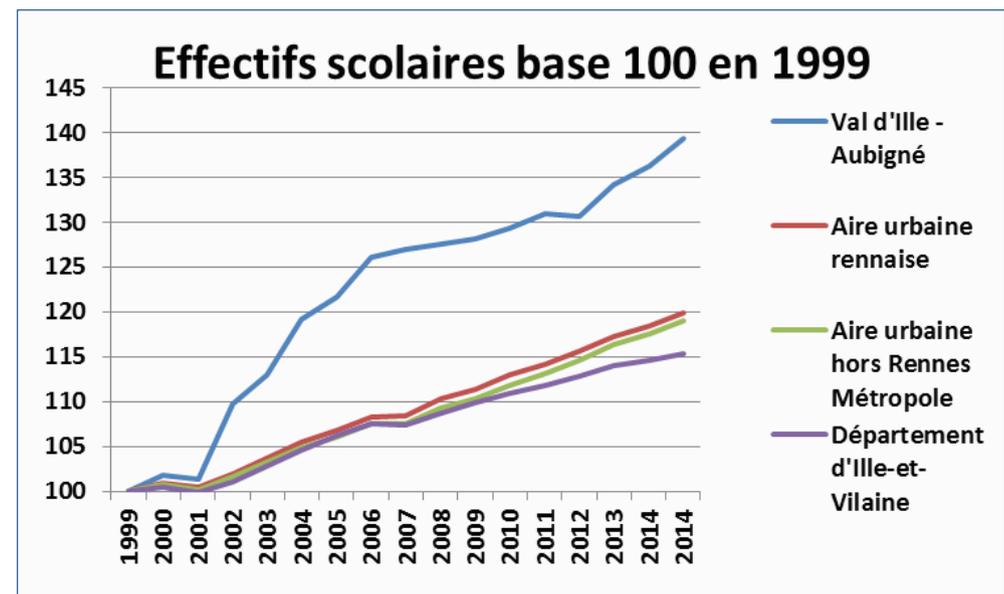
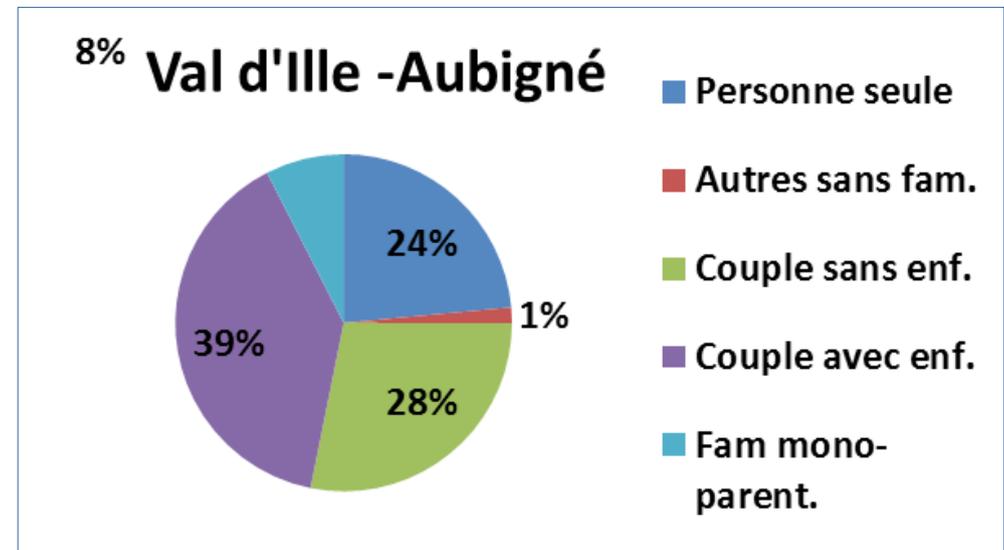


UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

La croissance démographique

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Des jeunes ménages avec ou sans enfants viennent s'installer
- Un parc de logement en hausse sur les communes, essentiellement composé de maisons individuelles (88% en 2014)
- Une croissance démographique importante qui contribue au dynamisme communal



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

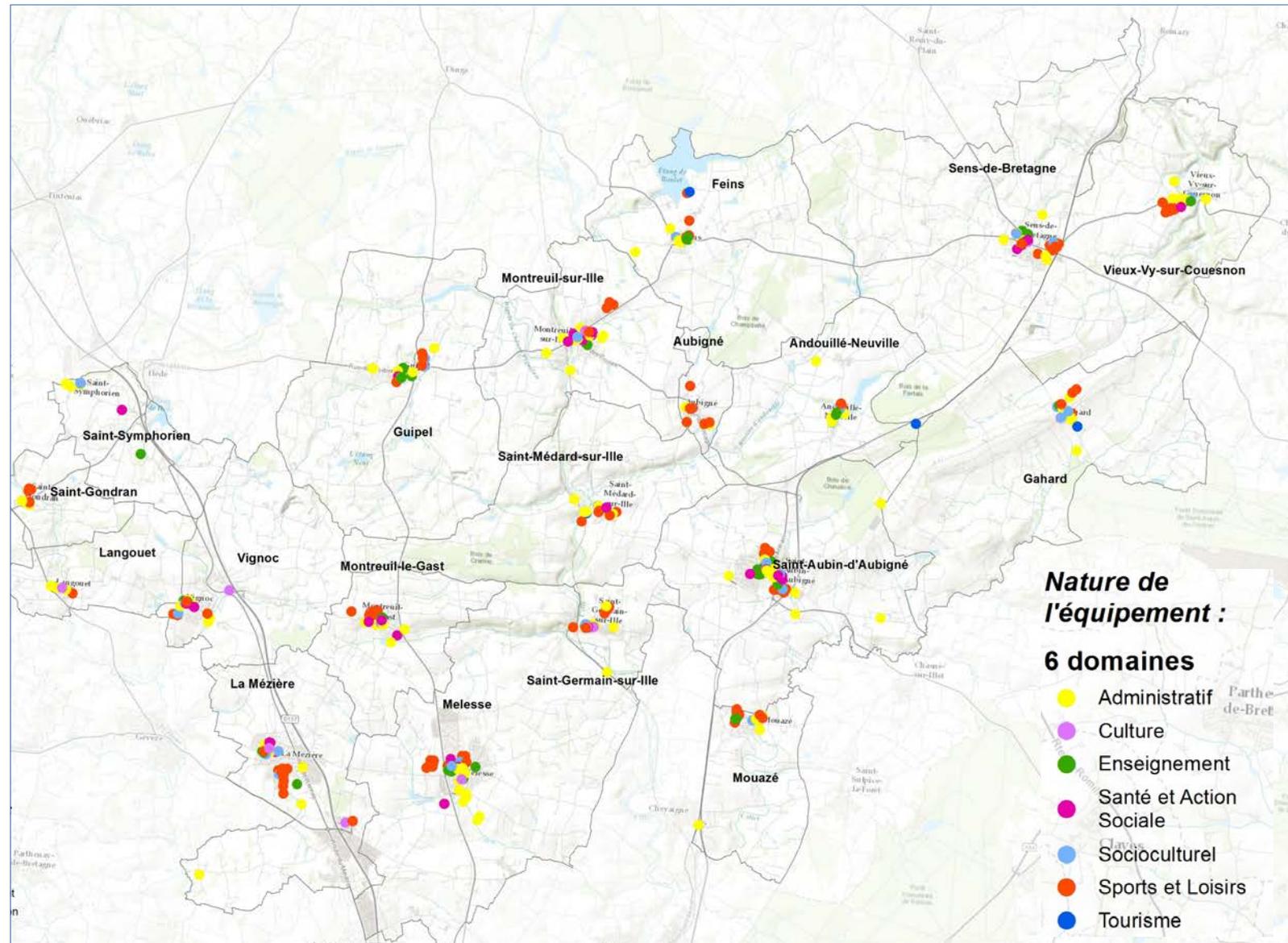
La croissance démographique

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Les équipements et services du territoire

- A l'échelle globale, le territoire est bien équipé.

- Un niveau d'équipement hétérogène à l'échelle communale



Poursuivre l'accueil des nouveaux habitants, tout en maîtrisant le rythme pour offrir des services adaptés (petite enfance, école, maisons de retraites...)

Diversifier le parc de logements pour notamment permettre le parcours résidentiel : permettre à tous de se loger : mixité sociale et générationnelle

Avoir des équipements et services de proximité et des équipements structurants à l'échelle intercommunale

Renforcer les centralités communales, lieux de vie et d'échanges

Initier des espaces de rencontre, des lieux d'animation des centres-bourgs

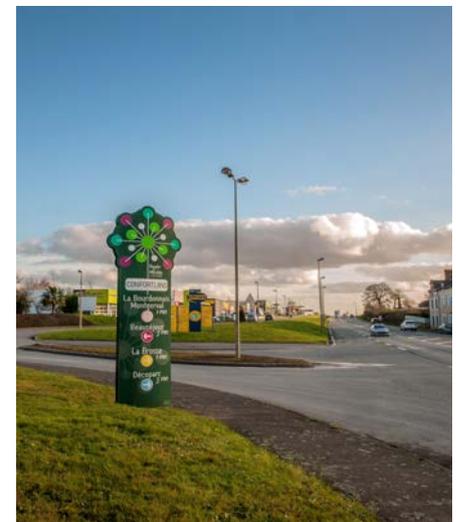
**CONFORTER LE
DYNAMISME
DÉMOGRAPHIQUE ET
LE BIEN VIVRE
ENSEMBLE**

I. UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

I. 2 – Les activités économiques et l'emploi



©Loiseau



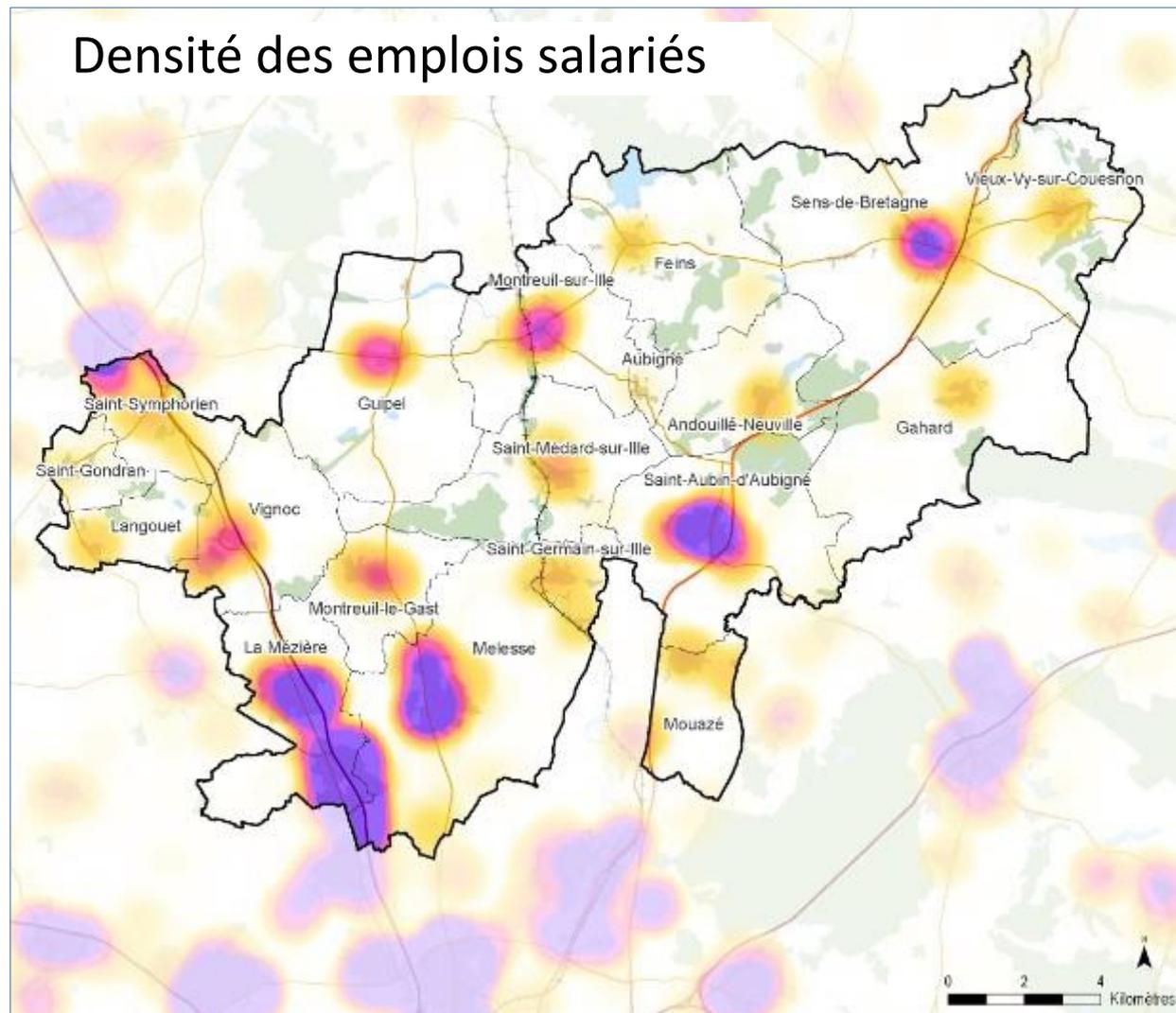
© Sylvain Rocaboy

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Les activités économiques et l'emploi

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

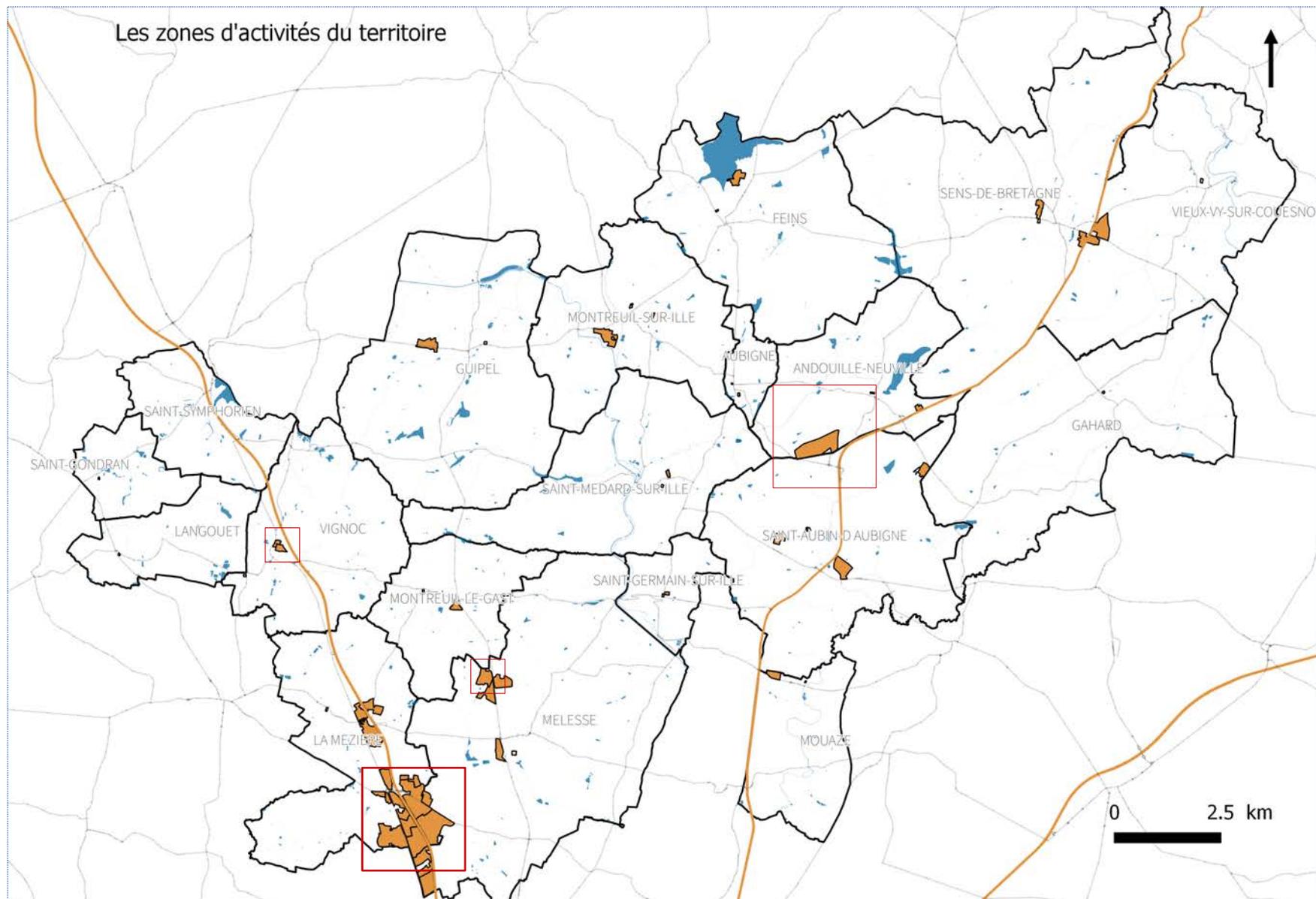
- Le tissu économique du territoire est constitué de près de 2800 entreprises...
- ... qui sont essentiellement des petites entreprises et très petites entreprises.
- Des secteurs d'emploi situés sur les axes routiers principaux du territoire.
- Une corrélation entre secteurs d'emploi et communes les plus importantes démographiquement.



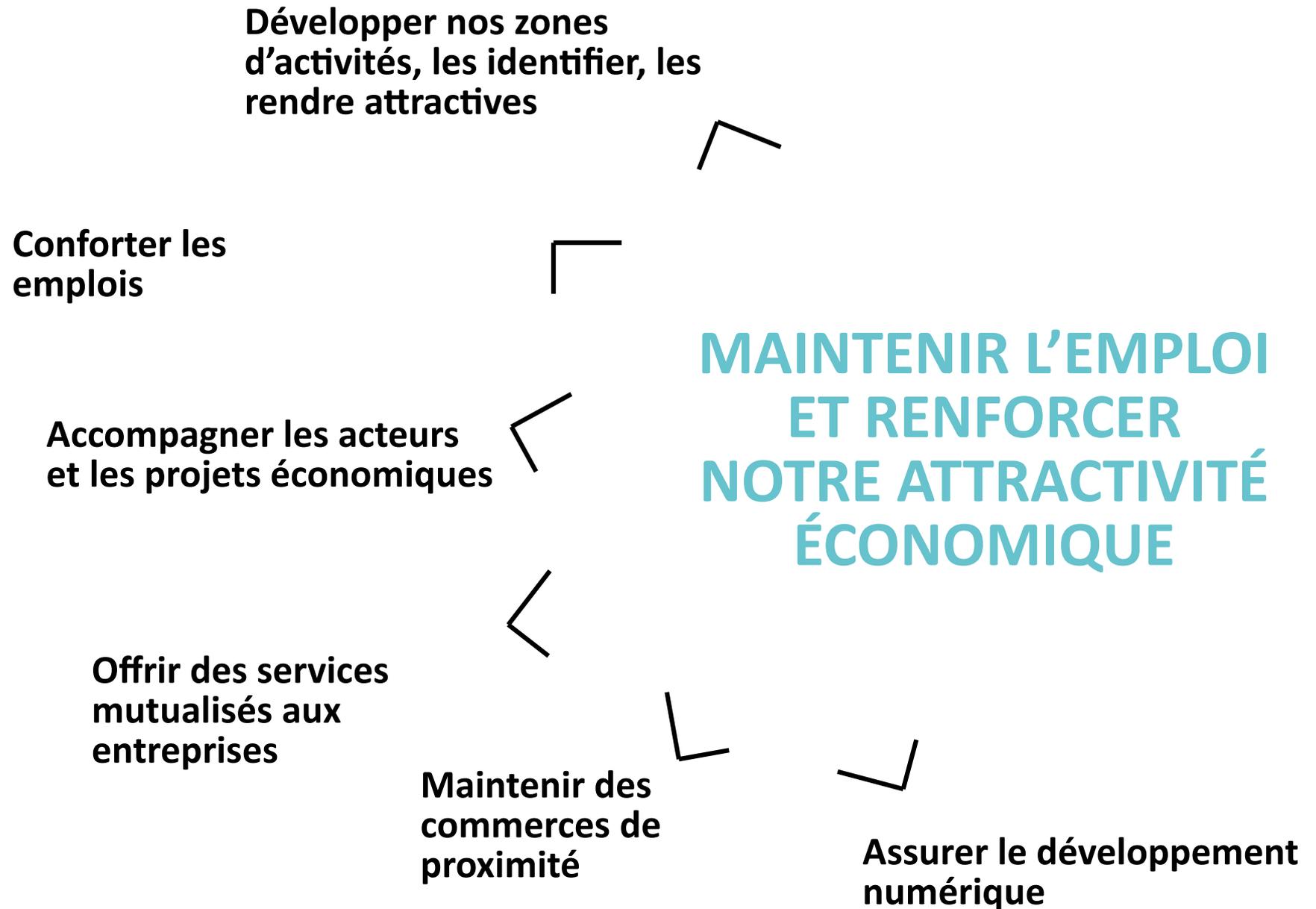
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Les activités économiques et l'emploi

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS



- Une offre foncière de 18 ha dans les zones d'activités



I. UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

I. 3 – Les mobilités



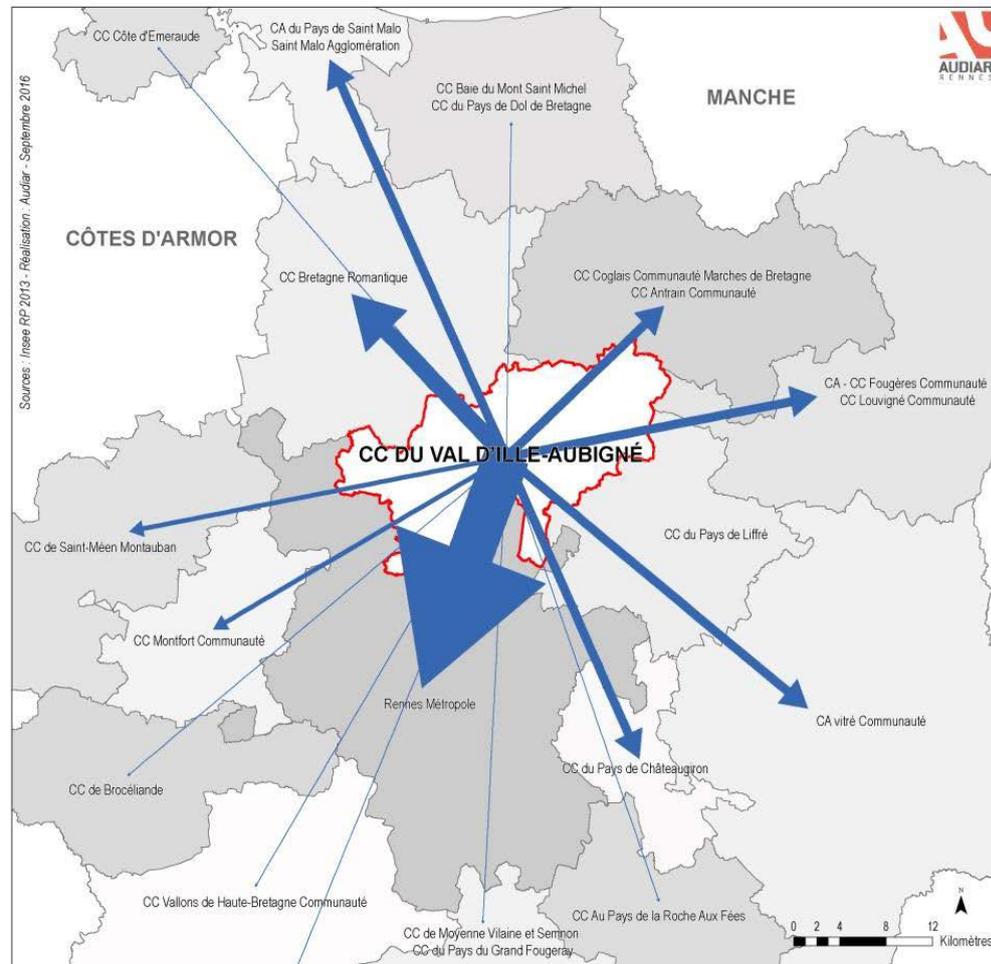
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Les mobilités

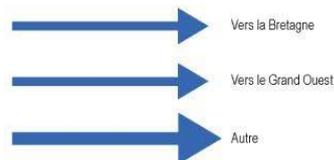
QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

Résidents du Val d'Ille-Aubigné travaillant à l'extérieur de l'EPCI

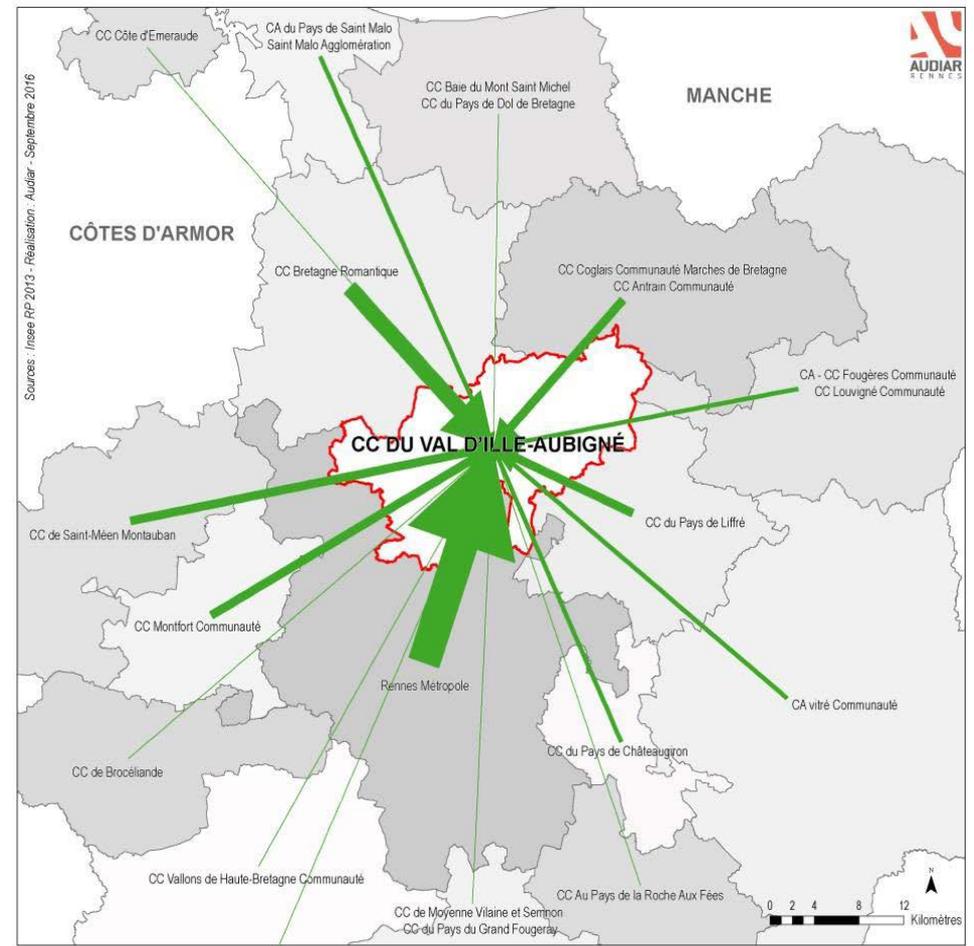


Flux

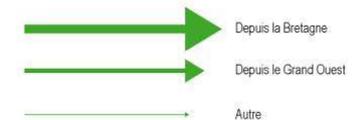


DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

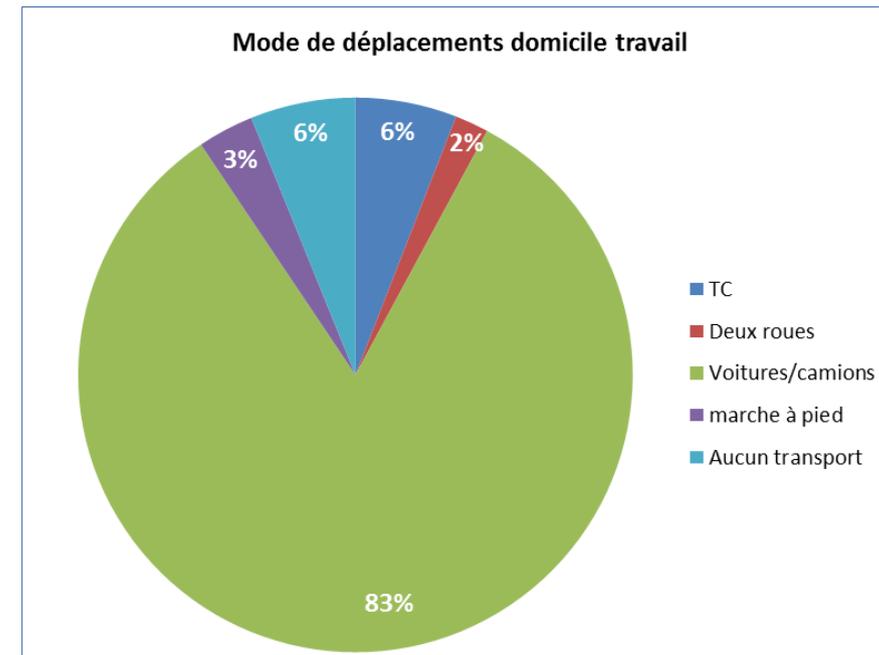
Actifs non résidents du Val d'Ille-Aubigné travaillant dans l'EPCI



Flux



- 83 % des actifs font le trajet domicile/travail en voiture le plus souvent seul
- 6 % utilisent le transport en commun et seulement 3% utilisent la marche
- Un territoire péri-urbain et rural qui offre peu d'alternative à la voiture sinon le vélo pour les déplacements les plus courts.

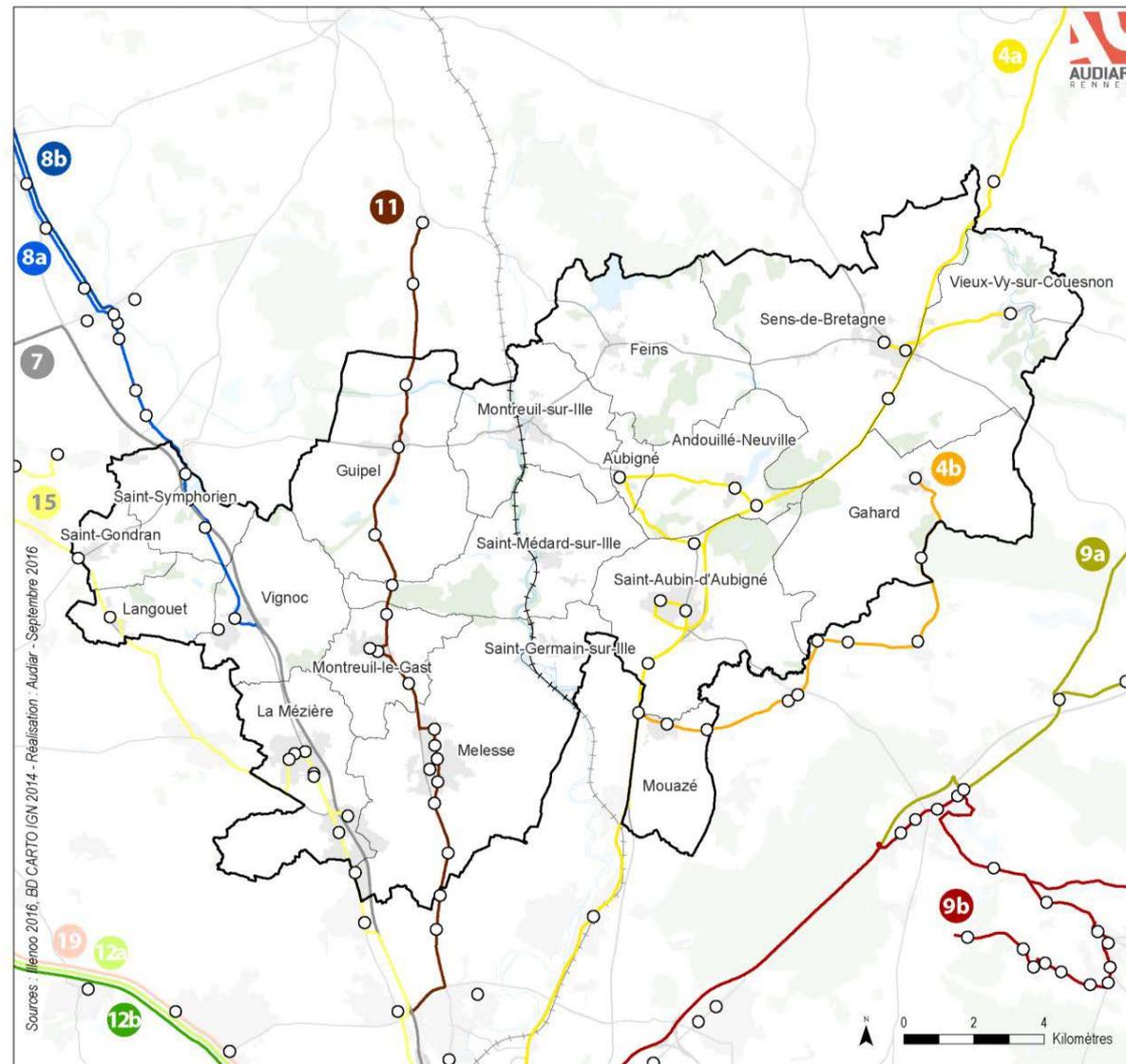


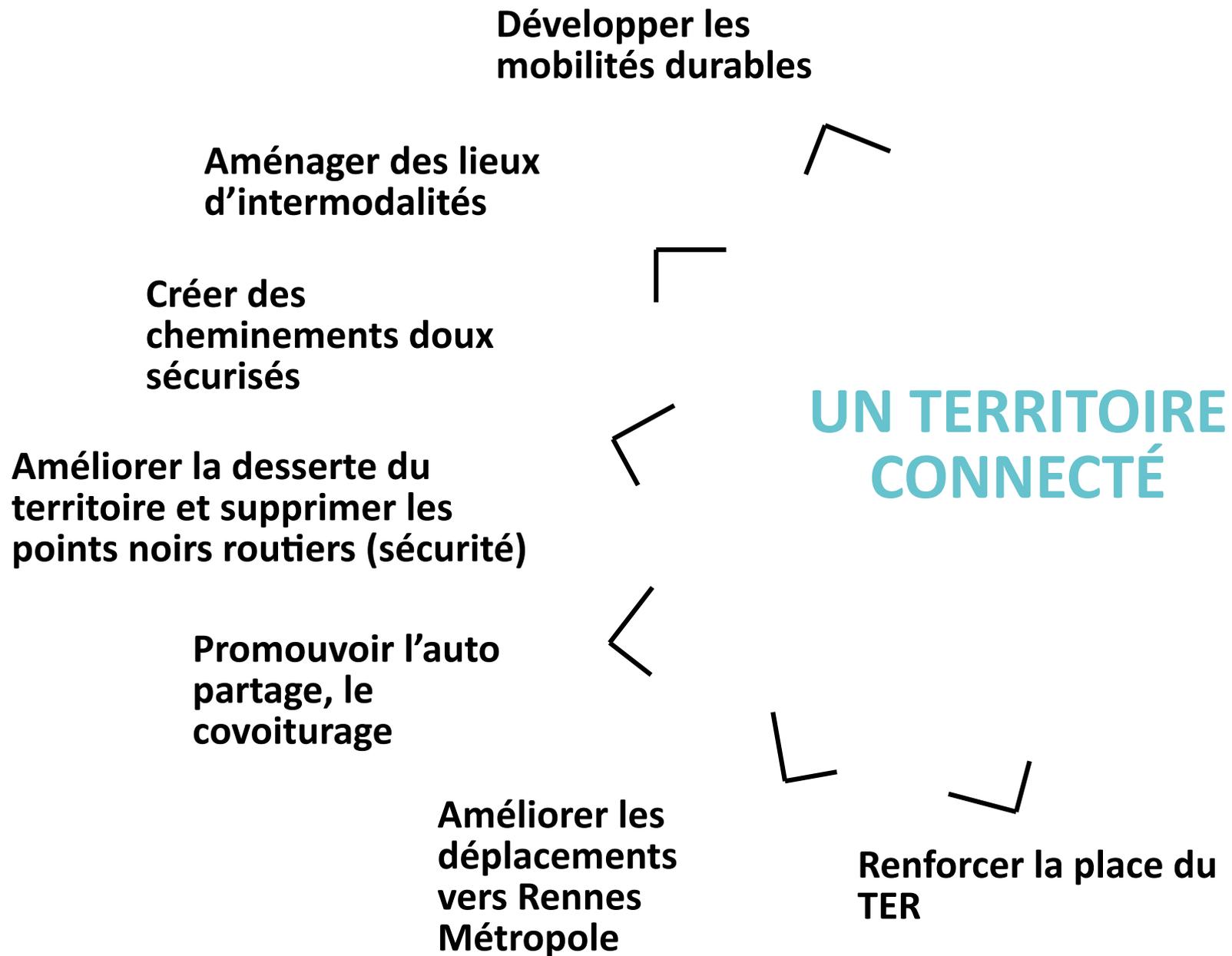
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Les mobilités

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Une offre en transports alternatifs :
- 5 lignes ILLENOO desservent le territoire à l'exception de Feins.
- 3 haltes ferroviaires et une proximité sur la commune de Chevaigné
- Des vélos à assistance électriques en location sur le territoire
- L'autopartage en expérimentation en 2017 sur 3 communes
- Des aires de covoiturages
- Des pistes cyclables





II. UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

II. 1 - La transition énergétique



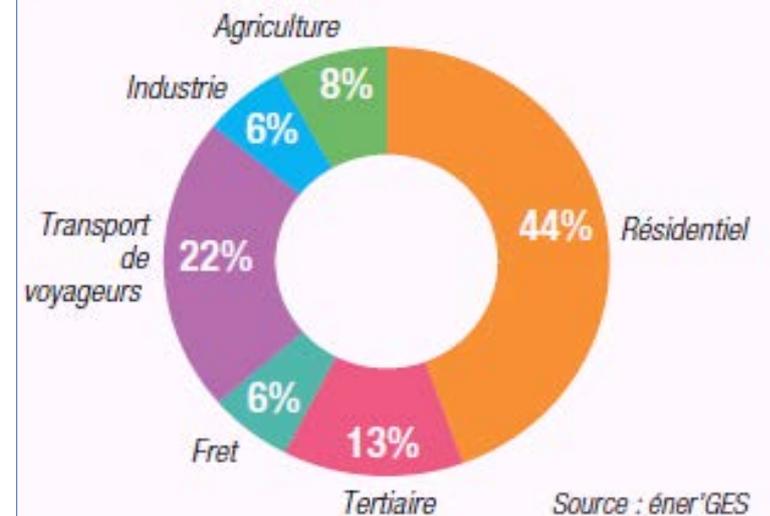
UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

La transition énergétique

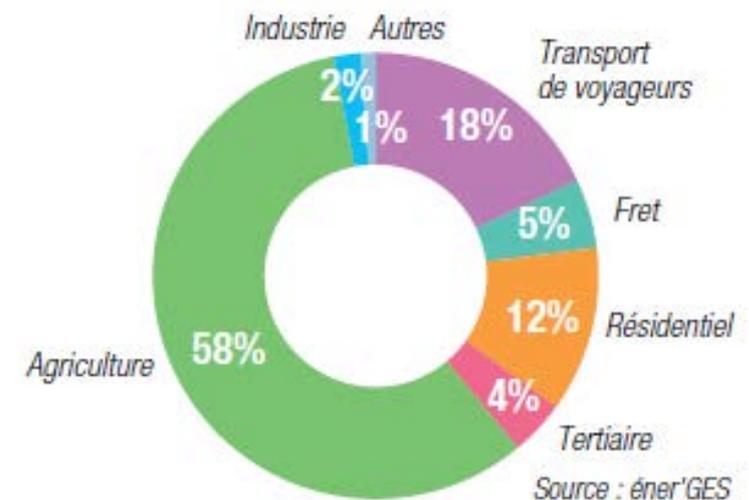
QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

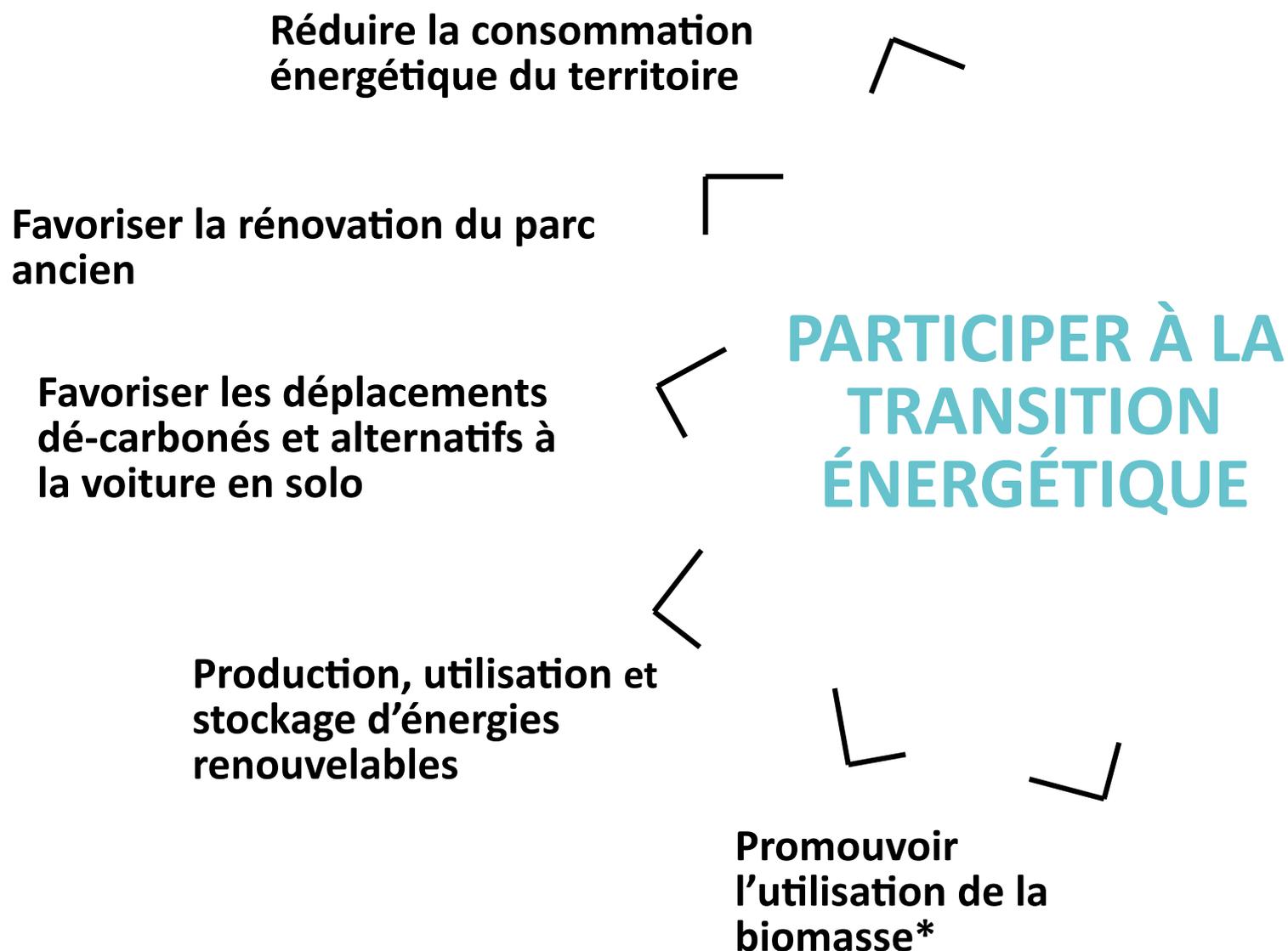
- Une consommation énergétique due majoritairement aux logements et aux transports...
- ...qui s'explique par un parc de logement individuel et en partie vieillissant
- ... et par des déplacements vers les zones d'emplois en voiture en solo
- 8,3 % de l'énergie consommée sur la territoire est d'origine renouvelable locale
- La production d'énergie renouvelable est assurée principalement par le secteur agricole (unité de méthanisation, valorisation bois bocage...)
- Un territoire d'élevage laitier qui explique la part de l'agriculture dans les émissions de GES. Le transport arrive en 2nd position

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



LES ÉMISSIONS DE GES





*La biomasse représente l'ensemble de la matière organique, qu'elle soit d'origine végétale ou animale. Elle peut être issue de forêts, milieux marins et aquatiques, haies, parcs et jardins, industries générant des co-produits, des déchets organiques ou des effluents d'élevage.

II. UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

II. 2 - Le paysage, l'environnement

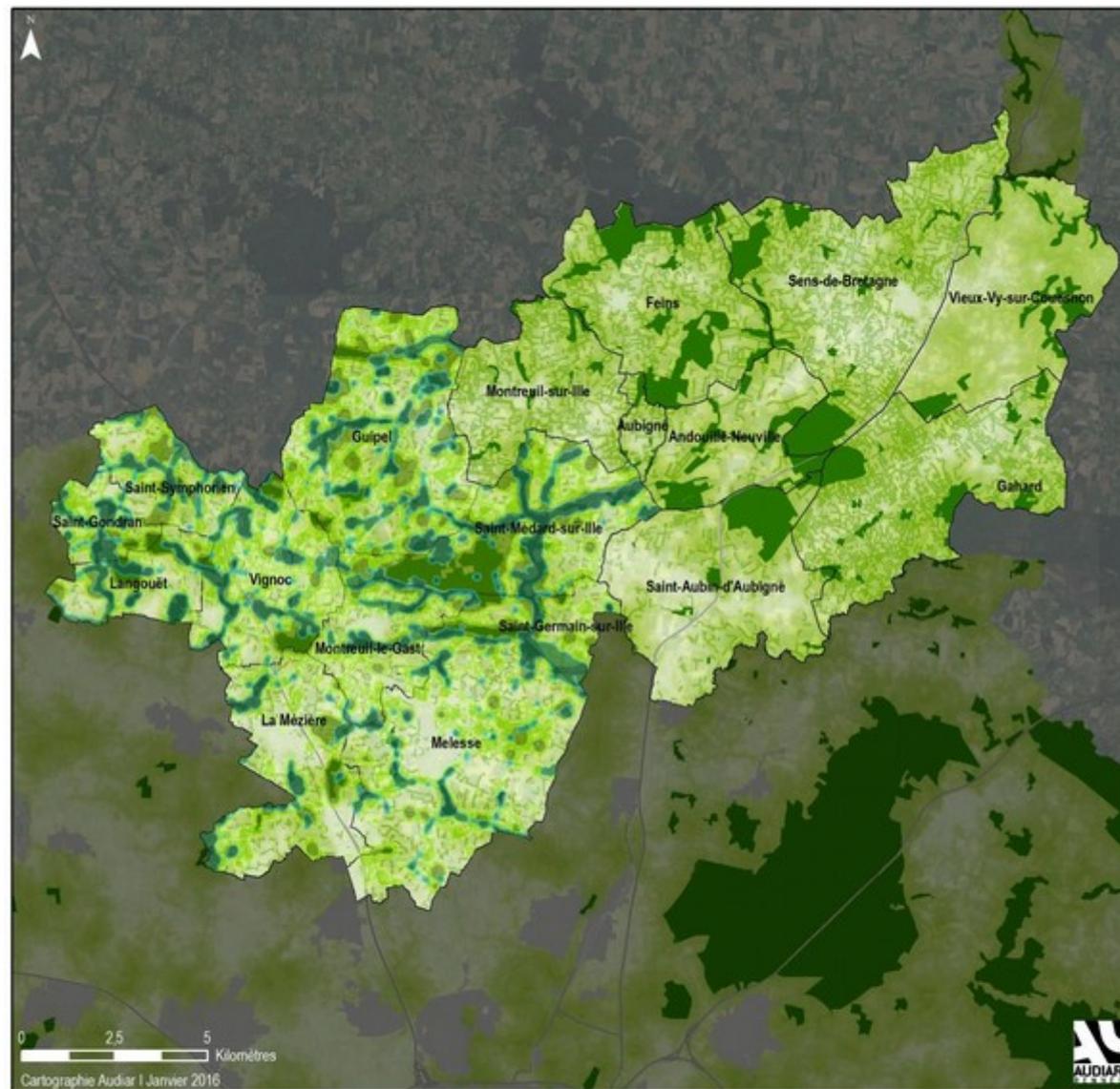


UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

Le paysage et l'environnement

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Un territoire couvert à 95 % d'espaces naturels et agricoles .
- Des réservoirs de biodiversité sur près de 10 % du territoire
- 463 km de cours d'eau dont 336 identifiés comme réservoirs de biodiversité
- Des zones humides sur 6,3 % de l'espace



Sources : Audiar | LETG Rennes | Val d'Ille

Perméabilité écologique

Matrice du SCoT
Faible à nulle
Forte

Schéma du patrimoine naturel

Trame verte Trame bleue
Connectivité écologique
Connectivité forte
Connectivité moyenne
Connectivité faible
Pas de connectivité

UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

Le paysage et l'environnement

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Un paysage bocager façonné par l'élevage
- 1640 km de haies recensées
- 9,2 % du territoire est boisé
- Des sites naturels attractifs : Canal d'Ille-et-Rance, l'étang du Boulet, Vallée du Couesnon.
- De nombreux chemins de randonnées
- Un patrimoine bâti qui marque le paysage et vecteur d'une identité locale
- Une trame verte et bleue support de notre cadre de vie



© Sylvain Rocaboy

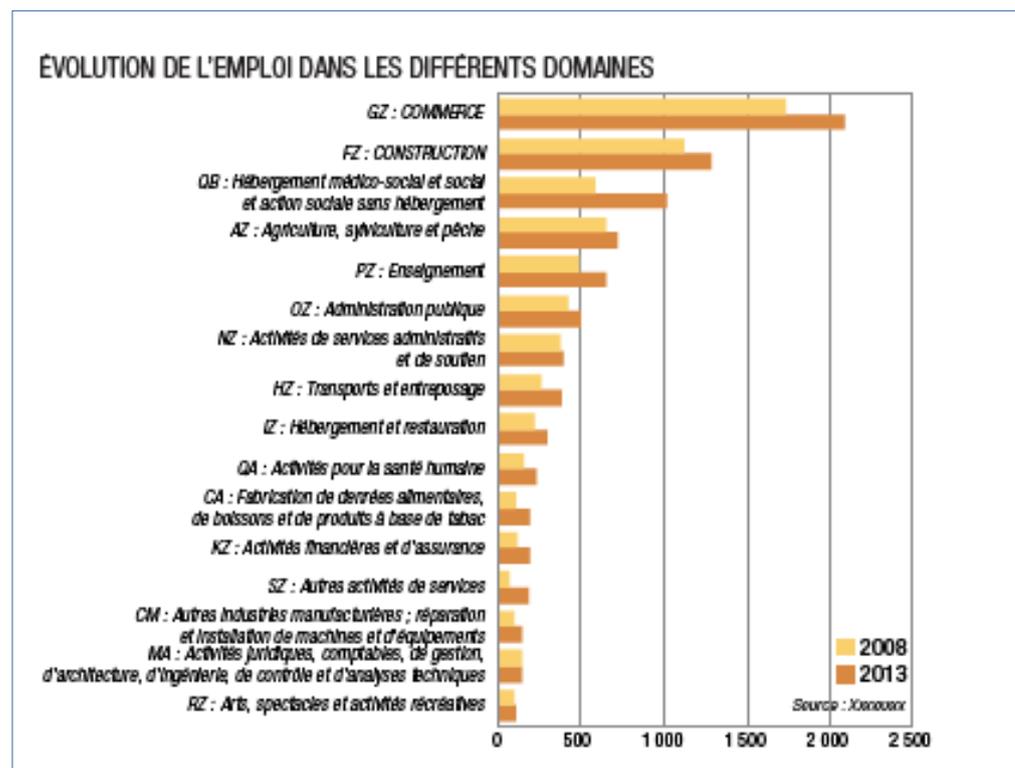
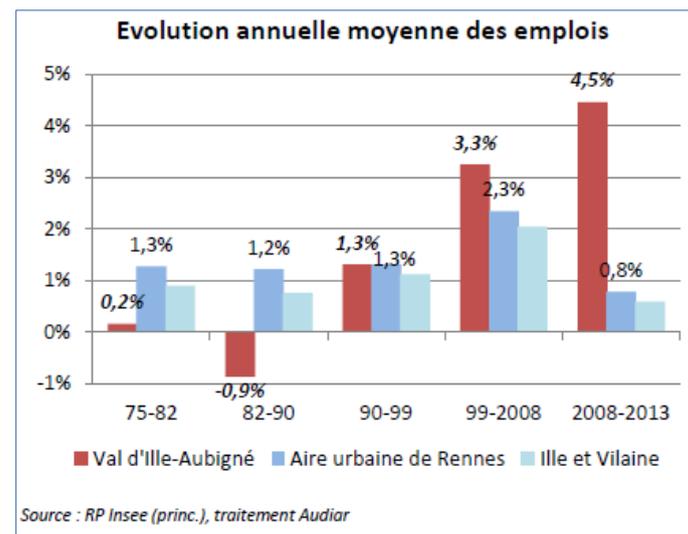


UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

Les activités économiques et l'emploi

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- Une croissance de l'emploi assez récente. Une évolution de 4,5 % par an ces dix dernières années.
- 8700 emplois sur le territoire en 2013
- Deux secteurs d'activité dominants : le commerce et la construction
- Un ratio emploi actif plus faible que dans l'aire urbaine (51/100 emplois) qui s'explique en majeure partie à la facilité d'accès à l'agglomération rennaise



II. UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

II. 3 Les ressources naturelles support d'activités

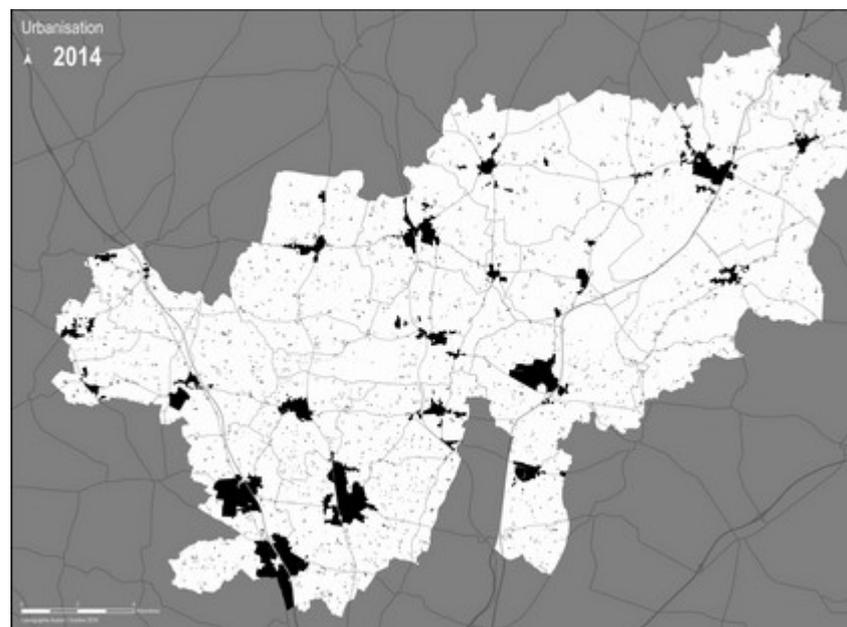
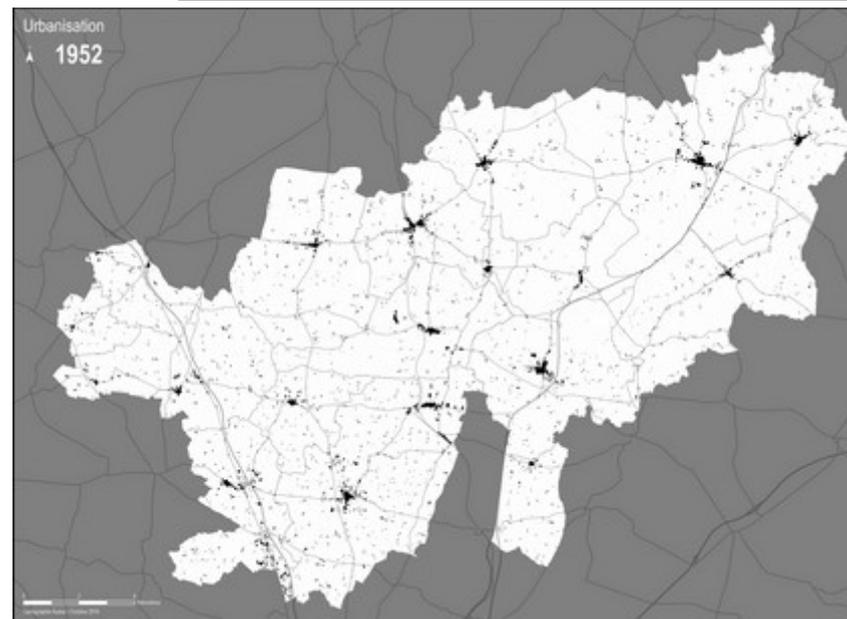


UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

Les ressources naturelles, support d'activités

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- 68 % du territoire utilisé par l'agriculture ...
- ... ce qui correspond à 790 actifs directs et au total près de 1400 emplois
- 6 carrières sont présentes sur 0,7 % du territoire... elles utilisent la ressource géologique du territoire.
- Un foncier agricole et naturel en diminution consommé par l'habitat et les activités économiques.

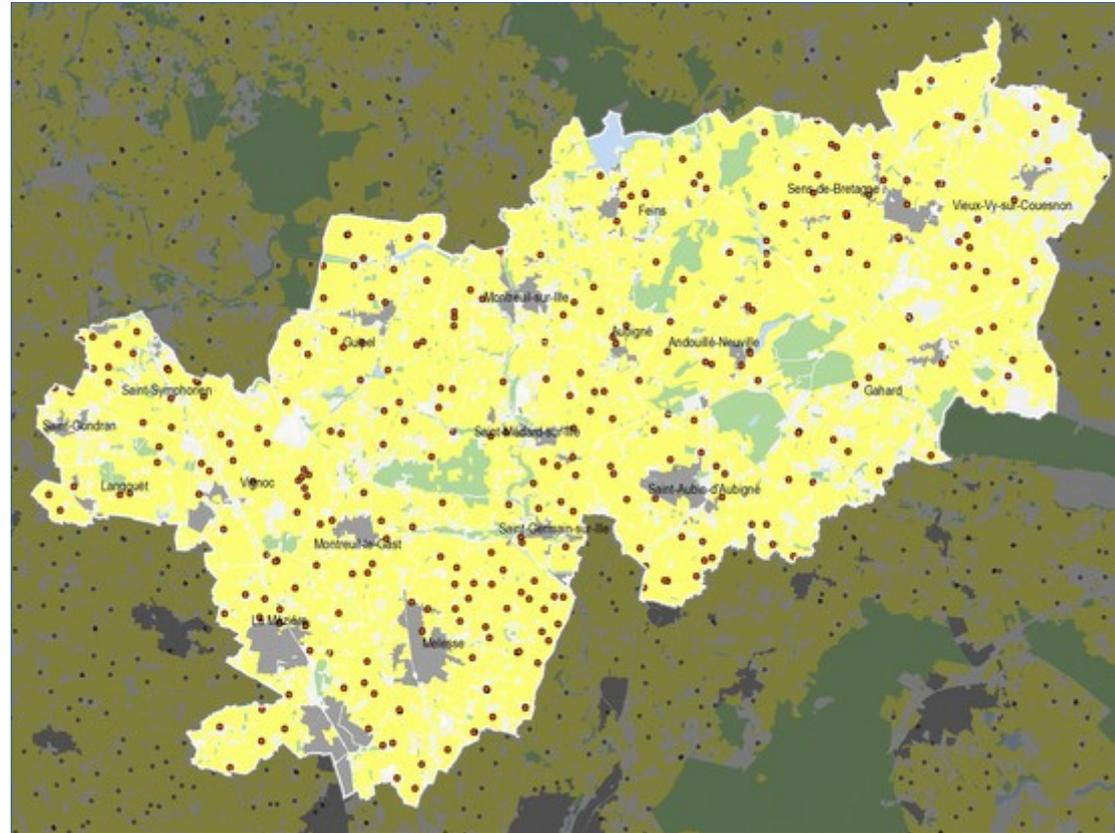


UN TERRITOIRE VERTUEUX ET DURABLE

Les ressources naturelles, support d'activités

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

- L'activité agricole connaît des mutations profondes
- Le nombre de sièges d'exploitations en baisse
- La taille moyenne des exploitations en augmentation
- Des sites d'exploitations peuvent alors ne plus être utilisés, ce qui pose des questions de la diversification de l'activité agricole et plus largement de l'activité dans les espaces agricoles.
- Les sièges agricoles recensés dans le cadre du PLUi qui peut encadrer leurs évolutions



Préserver le foncier agricole
et privilégier en priorité la
densification des zones
urbanisées

Reconquête des espaces
en centre-bourg

Maintenir les sièges
d'exploitations

Permettre la
diversification et la
mutation des activités
agricoles

Encadrer le
développement des
 carrières et la remise
en état des sites
d'exploitations

Promouvoir
l'utilisation de la
biomasse*

**ASSURER LA PÉRENNITÉ
DES RESSOURCES
NATURELLES SUPPORT
D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES**

Vos questions, votre avis ?

- Avez-vous des questions ? Des demandes de précisions ?

Nous vous proposons de rejoindre un groupe de travail sur un des 2 grands enjeux, afin de vous exprimer !



- Sur le diagnostic posé et les enjeux, quels sont les points qui vous conviennent ou qui ne vous conviennent pas ?
 - Y a-t-il des points du diagnostic ou des enjeux à re-formuler / à approfondir / à compléter ?
 - Quels sont pour vous les enjeux prioritaires pour le territoire d'ici 2030 ?
 - Pouvez-vous illustrer ?
- Quel diagnostic faites-vous sur ces sujets dans votre vie quotidienne ?
 - D'ici 2030, quels sont les points positifs à renforcer / les points négatifs à améliorer ? (*gommettes*)
 - Pouvez-vous illustrer ? Dans votre vie aujourd'hui au quotidien ?
 - Quels besoins / souhaits à horizon 2030 ?